

## FSE/MDL : ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE DE RESPONSABILITÉS ASSOCIATIVES

*Les Aroéven sont à l'origine de la création des Foyers Socio-Educatifs en 1961 et des Maisons Des Lycéens en 1991. Elles accompagnent depuis lors les chefs d'établissements et les élèves dans la création, la mise en place et le fonctionnement de la MDL au sein de l'établissement.*

<b>PUBLIC VISÉ</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Action à destination des élèves et des adultes</u></b></p> <p>Elèves et adultes assumant des fonctions associatives au sein du FSE ou de la MDL. Pour créer ou dynamiser une MDL, cette formation peut se dérouler intra-établissement ou inter-établissements.</p>
<b>DURÉE</b>	De 6h à 9h en plusieurs séances, suivant l'avancement du projet de la MDL
<b>OBJECTIFS</b>	<p>L'objectif de l'action est de former les jeunes responsables des FSE/MDL et les adultes qui les accompagnent ainsi que de créer des liens de confiance afin que chacun puisse assumer ses fonctions dans les meilleures conditions.</p> <p>Un 1<sup>er</sup> diagnostic de l'existant servira à identifier les freins et optimiser les potentiels pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les jeunes vers une responsabilité supplémentaire et vers un plus haut degré de citoyenneté</li> <li>• Faciliter la transition entre le FSE et la MDL</li> <li>• Surmonter les difficultés qui pourraient émerger durant ce processus de transformation</li> <li>• Apprendre la gestion et le fonctionnement d'une association de type MDL</li> </ul>
<b>CONTENU DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi créer une MDL et comment la mettre en route</li> <li>• Quelle place pour la MDL dans l'établissement</li> <li>• Faire fonctionner la MDL</li> <li>• Pérenniser l'existence de la MDL au travers de ses actions</li> <li>• Les trois axes (financier, comptable, législatif) d'une association, développés sur la base des outils correspondants pour permettre à la MDL de participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.</li> </ul> <p>Il sera fourni une « boîte à outils » numérique contenant tous les documents permettant de faire fonctionner la MDL.</p> <p>Vous pouvez externaliser cette formation, qui sera dans ce cas accueillie au Pôle associatif de l'Aroéven, dans nos locaux de l'avenue de Saint Antoine à Marseille.</p>

### Modalités d'intervention :

- Toutes nos prestations supposent l'adhésion à notre association pour l'année scolaire en cours (45€).
- Le ou les formateurs se présentent sur place en avance afin de réaliser les photocopies nécessaires et d'organiser l'espace de formation.
- L'établissement met à disposition une salle équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur avec son ordinateur.
- Les frais de déplacement seront calculés en fonction de votre zone d'appartenance.

**Contact :** Carole GRISELAIN    06.87.72.42.76 / 09.82.36.52.92    [c.griselain@aroeven.fr](mailto:c.griselain@aroeven.fr)